

CADRE REGLEMENTAIRE - CODE DE L'ENERGIE

L331-1 : Tout client qui achète de l'électricité pour sa propre consommation ou qui achète de l'électricité pour la revendre a le droit de choisir son fournisseur d'électricité. Il peut conclure un contrat d'achat d'électricité avec un producteur ou un fournisseur d'électricité de son choix installé sur le territoire d'un Etat membre de l'Union européenne ou, dans le cadre de l'exécution d'accords internationaux, sur le territoire d'un autre Etat.

L331-3 : Lorsqu'un consommateur final exerce le droit prévu à l'article L331-1 pour un site donné, ses contrats en cours au tarif réglementé concernant la fourniture d'électricité de ce site sont résiliés de plein droit. Cette résiliation ne peut donner lieu au paiement de quelque indemnité que ce soit.

L332-1 : Les dispositions des articles L. 224-1 à L. 224-15 du code de la consommation sont applicables aux contrats conclus entre les fournisseurs d'électricité et les consommateurs et aux contrats conclus entre les fournisseurs et les non-professionnels pour une puissance électrique égale ou inférieure à 36 kilovoltampères, ainsi qu'aux offres correspondantes.

L337-7 : Les tarifs réglementés de vente de l'électricité mentionnés à l'article L337-1 bénéficient, à leur demande, aux consommateurs finals domestiques et non domestiques pour leurs sites souscrivant une puissance inférieure ou égale à 36 kilovoltampères.

Pour répondre aux principales questions destinées à l'information des consommateurs, une liste de questions/réponses a été dressée par la commission européenne et est accessible sur : http://www.dgcrf.bercy.gouv.fr/consommation/electricite_gaz/index.htm

VOS COORDONNEES

LA SOCIETE :

Forme Juridique* :
Entité de la société* :
Code APE* :
N° SIRET* :
TVA intracommunautaire* :
N° identifiant adressage* :

LE GERANT : ☐ M. ☐ Mme

Nom : Prénom :
Tél fixe : Tél portable :
Mail :

Adresse de facturation (si différente du lieu de consommation)

Adresse :
Code postal : Localité :

☐ J'accepte de recevoir de la part de SICAE-OISE ses services par courriel, en aucun cas cette adresse ne sera transmise à des tiers.

*Informations obligatoires

MODE DE PAIEMENT SOUHAITE

- ☐ Prélèvement automatique mensuel selon échéancier
☐ Prélèvement « Douceur »⁽¹⁾
☐ Autre mode de règlement (Chèque, Carte Bleue, Espèces)

⁽¹⁾ **Service exclusif SICAE-OISE gratuit.** Le prélèvement intervient 21 jours après la date de votre facture, si le montant de votre facture dépasse 300 euros T.T.C., nous vous accordons automatiquement et sans frais, un étalement de votre paiement : seule la moitié de votre facture sera prélevée 21 jours après la date de facture, l'autre moitié sera prélevée 1 mois après le premier prélèvement.

LIEU DE CONSOMMATION

Adresse :
Code postal : Localité :

Zone réservée SICAE-OISE

Référence du point de livraison :

DESCRIPTION ET CHOIX DE L'OFFRE

Cochez la case correspondant à votre choix (sous réserve de la faisabilité technique). Dans le cas d'un emménagement / déménagement le pré-cochage correspond à la puissance et à l'option tarifaire que nous estimons adaptée à votre lieu de consommation. Vous pouvez obtenir gratuitement une simulation du contrat le mieux adapté à vos besoins en appelant le : 03 44 926 926 (numéro non surtaxé).

Puissance en kVA	3	6	9	12	15	18	24	30	36
Option Base									
Option Heures Creuses									

☐ Monophasé (de 3 kVA à 12 kVA) ☐ Triphasé (de 3 kVA à 36 kVA)

Durée du contrat, révision de prix : le contrat est conclu pour une durée d'un an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties. Il peut être résilié à tout moment et sans indemnités dans le cas de déménagement ou de souscription à une offre de marché.

Les prix indiqués dans l'annexe tarifaire comprennent la fourniture d'énergie électrique et les coûts d'accès au réseau de distribution hors prestations techniques (mise en service, relevé spécial, coupure pour impayés...) qui vous seront communiquées sur simple demande de votre part ou accessibles depuis notre site internet. Ces tarifs évoluent selon décision des Pouvoirs Publics. Cette offre est valable pendant la durée de validité des tarifs précisés dans l'annexe tarifaire.

Toute résiliation du contrat doit être impérativement demandée par le titulaire signataire du contrat.

Annexe 1 à compléter

- J'accepte que SICAE-OISE soit mon fournisseur d'énergie électrique au tarif réglementé, dans le cadre du contrat de concession du lieu de consommation ci-dessus, selon les conditions fixées par le cahier des charges de concession signé par l'autorité concédante (collectivité) et SICAE-OISE,
- Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et de leur annexe tarifaire,
- Conformément à l'article L121-18 du code de la consommation et en cas de commande prise à distance, par démarchage à domicile ou sur le lieu de travail : « Vous disposez d'un délai de quatorze jours francs pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour »,
- Conformément à l'article L121-25 du code de la consommation : Si le consommateur souhaite que l'exécution d'une prestation de services ou d'un contrat mentionné au premier alinéa de l'article L.221-4 commence avant la fin du délai de rétractation mentionné à l'article L.221-18, le professionnel recueille sa demande expresse par tout moyen pour les contrats conclus à distance et sur papier et support durable pour les contrats conclus hors établissement,
- Je reconnais avoir eu connaissance de la possibilité de demander une étude tarifaire personnalisée gratuite, ce qui a guidé mon choix,
- J'ai été informé que mes données de consommation peuvent être consultées sur l'espace client du site internet de SICAE-OISE,
- Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document et avoir été informé de mon éventuel droit de rétractation.

DATE ET SIGNATURE

DATE :/...../.....

Signature du gérant de la société

☐ Je souhaite bénéficier de l'électricité sans délais, je renonce à vouloir exercer mon droit de rétractation.